

Au Sommaire ...

1	LE MOT DU PRESIDENT.....	1
2	CHALLENGE – Modifications importantes.....	1
3	MARCHONS ENSEMBLE (<i>Bonus – Double marche</i>).....	3
4	SHOPPING (dernière limite : le 15/09).....	4
5	LES ETIQUETTES NOMINATIVES.....	4
6	LES ACTIVITES PREVUES FIN 2022.....	5
7	POUR LES CYCLISTES	5

1 LE MOT DU PRESIDENT

Finies les vacances, ou presque ! En tous cas pour les écoliers.

Pour les Mamys et Papys, elles débutent souvent à la rentrée et, s'ils ont bien profité des petits tout l'été, ils apprécient sans doute de se reposer quelque peu et, pourquoi pas marcher le plus possible.

En dehors de toutes les marches proposées aux calendriers, « Marchons ensemble » est une belle opportunité pour nous retrouver : vous trouverez plus loin dans la revue, les détails du prochain, le 6 septembre. Les dates suivantes sont également reprises.

La marche de Metz, le 10 décembre, en est une autre. Vous aurez plus de détails sur les modalités dans une prochaine Revue.

« Les Marcheurs de la Famenne » nous proposent de partager un car pour nous y rendre. Trente places (18 €, inscription à la marche comprise) nous sont réservées dans le car. Si vous êtes intéressés, dites-le-moi assez vite.

Pour terminer, je voudrais, sans citer les noms (je risque d'en oublier), remercier encore une fois toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour le club lors de la marche de juin.

De la recherche des parcours au défléchage en passant par le ravitaillement au prologue, le fléchage, l'organisation de la salle, tous les services dans celle-ci, la tenue des points de convivialité, le rangement, ..., merci.

Le club aura encore besoin de vous l'année prochaine, le 4 février et les 9 et 10 juin pour fêter ses 45 ans : à vos agendas.

D'ici là, prenez soin de vous, profitez de la vie et marchez un maximum.

André.

2 CHALLENGE – Modifications importantes

Michel Klutz a annoncé au Comité qu'il ne souhaitait plus assumer la gestion des feuilles du challenge. Je vous ai associé aux remerciements pour le service rendu durant de nombreuses années.

En conséquence :

- Si vous êtes marcheur mais que vous NE souhaitez PAS que le Club puisse mettre en avant vos prestations, veuillez passer à l'article suivant.
- Si vous êtes marcheur mais que vous êtes timide et que vous NE souhaitez PAS que vos participations aux marches officielles soient « publiées », veuillez passer à l'article suivant.

- Si vous souhaitez **participer** au **Challenge**, les feuilles, dûment estampillées, seront à renvoyer, **au minimum 4 fois/an.** (les 05/03, 05/06, 05/09 et 05/12) :
 - ✓ Par courrier à **Marcel Bonnechère**, rue du Moulin, 6 à 5361 Mohiville,
 - ✓ Par courriel à **CJM.Marcel@outlook.com**

Michel m'a remis les résultats des 2 premiers trimestres. J'ai été surpris par le peu de succès suite à la reprise post-confinements. Vous êtes pratiquement 3 fois moins nombreux à avoir remis des feuilles. C'est décevant car cela reflète mal votre dynamisme mais c'est votre choix.

- Si vous êtes parmi les 13 (!), je vous enverrai votre « décompte » pour vérification et vous pouvez aller au dernier paragraphe.
- Sinon :
 - ✓ Vous pouvez toujours reprendre le train en « marche » et faire estampiller vos feuilles jusqu'à la fin de l'année (*soit le 30 novembre ...*) ; Un nouveau modèle est joint. *A priori, je me chargerai d'indiquer les « points » et « excel » des additions.*
 - ✓ Si vous avez des remords, je suis disposé à prendre en compte vos participations aux marches fédérales sur base de copies (scans ou photos) de votre carnet avec, sur chaque scan ou photo, une « preuve » de votre identité ...
 - ✓ Si vous êtes fatigués de faire estampiller la feuille à la fin des marches, mais que vous souhaitez que le Club puisse montrer qu'il a une raison d'être, vous pouvez me renvoyer la liste de vos participations (**Organisateur, Lieu, Date, Kilomètres**).
 - En guise de test, pour une éventuelle révision du Règlement, ceux qui le souhaitent peuvent m'envoyer la trace « gpx » **enregistrée**.
 - A l'heure actuelle, en l'absence de « preuve », le total des marches correspondant ne pourra faire l'objet de la gratification prévue au « Règlement ».

Pour rappel, les « marches (...) prises en considération pour le challenge CJM :

4.1 - Toutes les marches reprises dans le calendrier F.F.B.M.P. ;

4.2 - Toutes les marches reprises sous le label I.V.V. (Belgique ou étranger);

4.3 - Toutes les marches spécifiques organisées par le CJM (prologues, voyages organisés, randonnées, ...);

4.4 - Toutes les marches relatives au fléchage, au défléchage des circuits des marches du CJM ;

4.5 - Les marches de la MESA ;

4.6 - La ou les marches organisées pour le challenge des communes et pour autant qu'on y participe au profit de la commune de Hamois ;

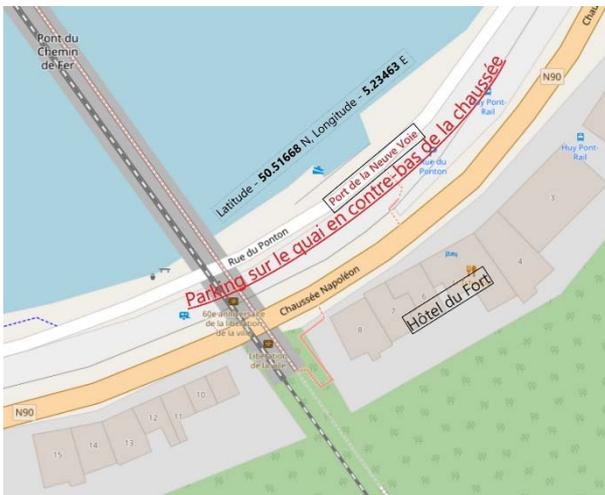
4.7 - Les marches de l'ADEPS ou du BLOSO (l'équivalent néerlandophone de l'ADEPS) ;

Pour rappel, « chaque membre participant au challenge sera cité et se verra récompensé en bons d'achat dont la valeur est établie selon le nombre de marches qu'il aura effectué (0,50€ **par marche**) ; »

Il pourrait être envisagé que la proclamation des résultats prenne une forme inhabituelle ... La notion de compétition pourrait être oubliée et donc toute forme de classement personnel. En effet, nous ne sommes pas tous égaux devant l'effort et nous n'avons pas tous les mêmes disponibilités pour arpenter les chemins et sentiers. Le mérite de chacun ne peut se chiffrer donc se classer ... Nous soulignerons par contre les valeurs collectives qui mettent en évidence votre dynamisme.

3 MARCHONS ENSEMBLE (*Bonus – Double marche*)

Les expériences de juillet et août ont été concluantes.



Avant d'en revenir à une seule balade matinale en octobre, je propose le même format pour ce mois de septembre, à savoir, **2** boucles d'une douzaine de kilomètres en dehors des terres namuroises ... (mais pas trop). J'espère que le climat sera de la partie, pas trop chaud et surtout pas trop pluvieux pour bien profiter des vues.

Quand : Mardi **06 septembre 2022** – départ à **09h00 & 13h30** (éventuellement, plus tôt s'il n'y a aucune inscription uniquement pour la boucle des vêpres ...). Pointage des présents à partir de **08h50**

Où : **HUY** Port de la Neuve Voie (Google) ou Rue du Ponton (Openstreetmap & SPW)

Le parking est **sur le quai** sous le pont de chemin de fer.

Si le GPS hésite, il devrait localiser la « Chaussée (de) Napoléon », n°2, 3, ..., 16, 17.

Les coordonnées : Latitude - **50.51668 N**, Longitude - **5.23463 E**

Attention : Il est plus « confortable » d'arriver via (Ben-) Ahin pour éviter de traverser la ville.



Quoi : **2** marches d'agrément à allure modérée permettant de prendre de la hauteur et de découvrir la ville et ses environs boisés.

Parcours du matin → **11,7 km** avec un dénivelé positif de 183 m. (Il n'y a pratiquement qu'une seule réelle montée : *chacun à son rythme*). Le circuit vous emmènera devant les endroits emblématiques de la ville et de Tihange. Pas de balisage, donc je ne peux pas proposer de « raccourci » significatif.

Parcours de l'après-midi → **12,7 km** avec un dénivelé positif de 360 m et plusieurs raidillons. Ce parcours est nettement plus exigeant (*plus de 2/3 du parcours sans revêtement*) (*montées et descentes parfois raides*) mais il passe par de beaux sites, des petits sentiers et un ... **gué** (*prévoyez une paire de chaussure à l'arrivée*). En fonction des conditions climatiques, j'opterai pour une alternative moins pittoresque ...

Comment : Dans la bonne humeur et le respect de chacun ...

Qui : **Marcel et ...**

Notes : Vous pouvez évidemment participer à une des deux marches ou aux deux ...

A midi : **Attention** : je conseille aux marcheurs du matin qui poursuivent l'après-midi de s'abstenir d'alcool ... (*les 200 premiers mètres de dénivellée seront atteints au km 1,7 au départ du parking*)

- Pour ceux qui veulent essayer des « bagels » ou des « club sandwiches » dans un cadre « insolite » et propre, je propose (*sans obligation évidemment*) le « MUR - Coffee & Cycling » (Place St Séverin, 7) ; les amateurs de bière y trouveront la meilleure pils (Bavik) et deux bières spéciales (Kwaremont et Redoutable ...). *Il n'y a pas de plat chaud ...*
- Pour ceux qui préfèrent des sandwiches classiques, il y a une petite sandwicherie « La Fine Bouche » à côté.
- Pour les adeptes d'un pique-nique, le café de « La Couronne » (à proximité) vient de changer de gérant. Il vous accueillera. **Attention** : ce café est à environ 450 m du point final (le parking), il est bien d'emporter le pique-nique dès le départ.
- Pour les autres, nous serons en ville ; il y a plusieurs restaurants, brasseries et cafés.

Veillez mentionner lors de votre inscription :

vos choix de marche(s) et de « repas »

le n° de portable de chaque participant. **Au cas où vous auriez un contre-temps, merci de m'en informer : 0486/82 82 80 - CJM.Marcel@outlook.com**

ATTENTION : inscription obligatoire, **au plus tôt pour l'option [MUR]** (*cela me permettra, si vous êtes nombreux, d'anticiper et de contacter le commerçant ...*), jusqu'au **03 septembre** au plus tard. Merci

Contact :	Edith	NA026@ffbmp.be	0473 54 70 86	083 21 43 17
-----------	--------------	--	---------------	--------------

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

4 SHOPPING (dernière limite : le 15/09)

Une **dernière** commande pour cette année va être envoyée prochainement.

Si vous désirez ACHETER :

- T-SHIRT sans manches ----- 10€
- T-SHIRT manches courtes ----- 10€ (*identique à celui offert en 2021*)
- T-SHIRT manches longues ----- 11€
- POLAIRE hiver ----- 36€
- Veste coupe-vent (ÉTÉ) ----- 39€
- T-SHIRT en coton, encolure en V et manches courtes 10€ (*demande formulée par plusieurs marcheurs pendant la canicule*)

Les frais de broderie sont pris en charge par le club.

Veillez envoyer votre **choix du vêtement** et votre **taille** à Edith.

DERNIER DELAI : le **15 septembre**. Merci.

Contact :	Edith	NA026@ffbmp.be	0473 54 70 86	083 21 43 17
-----------	--------------	--	---------------	--------------

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

5 LES ETIQUETTES NOMINATIVES

Nous vous signalons que les étiquettes, utiles lors des organisations qui n'utilisent pas encore le scannage des cartes d'affilié sont fournies sur simple demande auprès du Secrétariat.

Contact :	Edith	NA026@ffbmp.be	0473 54 70 86	083 21 43 17
-----------	--------------	--	---------------	--------------

Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.

6 LES ACTIVITES PREVUES FIN 2022

Voici les activités programmées en fin d'année, en espérant que vous puissiez prendre vos dispositions pour y participer.

DATE	JOUR	MOIS	NOM D'ÉVÉNEMENT	Commentaires
			MARCHONS ENSEMBLE	
06/09/2022	Mardi	SEPT	Marchons ensemble 9	
06/10/2022	Jeudi	OCT	Marchons ensemble 10	
08/11/2022	Mardi	NOV	Marchons ensemble 11	Attention, 2^{ième} mardi
01/12/2022	Jeudi	DÉC	Marchons ensemble 12	
10/12/2022	Samedi	DÉC	Marché de Noël à METZ – en car	Projet – Plus de détails dans un « flash-Info »
17/12/2022	Samedi	DÉC	ASSEMBLEE GENERALE	

7 POUR LES CYCLISTES

Pour information, la carte interactive reprenant les points-nœuds implantés dans Hamois est exploitable à l'adresse www.fietsnet.be/routeplanner/default.aspx (pour le moment, le réseau est encore en implémentation sur Assesse et Gesves).

Ce site est en néerlandais ... par contre, le site www.fietsroute.org/planificateur-velo-belgique est disponible en NL/**FR**/EN.

Note : Au stade de l'impression, il exploite « fietsnet » ; en fonction de votre navigateur ou de votre choix de traduire automatiquement le NL en FR, il est possible que la page soit en néerlandais ; il suffit de cliquer sur et vous aurez une bandelette listant les points à suivre et une petite carte (soit l'essentiel). Idem pour l'export vers GPX, le plus simple et efficace est de conserver les choix et de cliquer uniquement sur .

Ce site couvre la Belgique, il permet la planification élémentaire d'un itinéraire et donne des liens vers les organismes officiels.

Deux liens locaux pour obtenir d'autres informations : <https://velo.province.namur.be/> & <https://walloniebelgiquetourisme.be/fr-be/3/jaime/wallonie-a-velo>.

Attention : les sites « fietsnet » et « fietsroute » ne donnent pas les profils des parcours.

Il y a au sein même de la Commune quelques passages surprenants pour celles et ceux qui n'anticiperaient pas les raidillons ... Il y a aussi de nombreux secteurs où la visibilité est mauvaise et/ou il y a peu de place pour chaque utilisateur ...

Ceux qui souhaiterait m'aider dans la rédaction d'une analyse (entamée) destinée à mettre en évidence les « points noirs » (les endroits où le cycliste ressent de l'insécurité pour lui ou pour sa progéniture) de ce réseau afin d'envisager des propositions de « sécurisation » peuvent me contacter. Merci.

Contact : **Marcel** CJM.Marcel@outlook.com 0486 82 82 80 083 68 91 25

NOM : PRENOM :

Date : km : Lieu :	Date : km : Lieu :
Date : km : Lieu :	Date : km : Lieu :
Date : km : Lieu :	Date : km : Lieu :
Date : km : Lieu :	Date : km : Lieu :
Date : km : Lieu :	Date : km : Lieu :

A renvoyer à Marcel BONNECHERE

soit par mail à CJM.Marcel@outlook.com,

soit par courrier : 6 rue du Moulin, 5361 Mohiville